RAPPORT ANNUEL 2008

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

25 MARS 2009

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2009

S O M M A I R E

	Pages
A. Direction de SICABLE	2
B. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire	3
C. Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire	4
D. Résolutions	9
E. Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007	11
F. Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes	17

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 MARS 2009

➢ COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(Avant la présente assemblée)

- ✓ Monsieur **Laurent TARDIF** (Président Directeur Général)
- ✓ Monsieur **Frédéric TAILHEURET** (Directeur Général Adjoint)
- ✓ Société **PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France**
  (ayant pour représentant permanent Monsieur Jean Claude FREBAULT)
- ✓ Société **SIDELAF**
  (ayant pour représentant permanent Monsieur Kouassi KOUADIO)
- ✓ Monsieur **Roberto CARDI**
- ✓ Monsieur **LENCOT Gérard**
- ✓ Monsieur **Victor Delchan OUEDRAOGO**

➢ COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les titulaires

- ✓ PRICEWATERHOUSECOOPERS
- ✓ ECR INTERNATIONAL

Les suppléants

- ✓ ERNST & YOUNG
- ✓ SIGECO

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 MARS 2009

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2008 et approbation de ce rapport ;

2. Rapport général des Commissaires aux comptes ;

3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA et approbation de chacune des dites conventions.

4. Quitus aux Administrateurs ;

5. Affectation du résultat ;

6. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs pour l'exercice 2009 ;

7. Composition du Conseil d'Administration - renouvellement de mandats.

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2009

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats dégagés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Par la suite, il vous sera donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous vous demandons, après avoir entendu ces différents rapports, de statuer sur les résolutions qui vous sont soumises par le Conseil d'Administration.

Vous avez été régulièrement convoqués et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. CONTEXTE DE L'ANNEE 2008

Les difficultés de la Côte d'Ivoire depuis l'insurrection ne se sont pas aplanies et bien qu'il y ait eu la signature des accords dits de "OUAGADOUGOU", en mars 2007, le report des élections ne permet pas à l'activité économique de redémarrer durablement.

Dans cet environnement de fragilité du tissu économique national, SICABLE a su améliorer ses performances notamment à l'export.

2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

a. Activité commerciale et industrielle

Par rapport à l'année précédente, l'évolution des ventes et de la production réalisées se présente comme suit :

- Les ventes de câbles fabriqués par SICABLE pour l'année 2008 se sont élevées à 2.052 tonnes pour un montant hors taxes de 7.868 millions de FCFA, en progression de 7 % en volume et 14,4% en valeur.
- Les ventes de marchandises sont en baisse, passant de 2.529 millions de FCFA à 2.001 millions de FCFA ; soit – 20.9%.
- Le chiffre d'affaires tiré des prestations de services et ventes de produits divers est de 250 millions de FCFA à comparer à 273 millions de FCFA en 2007.

Au total, le chiffre d'affaires global de l'exercice s'est établi à 10 119 millions de FCFA contre 9.681 millions de FCFA en 2007, en amélioration de 4,5%.

Cette tendance annuelle légèrement en hausse, a été marquée par un 1er semestre fort du à un gros contrat à l'export puis a été freinée par l'impact de la baisse des métaux au 2ème semestre 2008

Malgré cette chute des métaux, Sicâble a réussi à préserver un niveau de prix correct sur les différents segments clients et produits.

Sur le plan industriel, l'ensemble des indicateurs a pu être maintenu avec un niveau de production annuelle de 2.013 tonnes quasi identique à l'an dernier.

b. Achats consommés

L'année 2008 a été notamment marquée, par un effondrement des cours LME sur nos principales matières premières (cuivre et aluminium) et du maintien de la Côte d'Ivoire dans la catégorie "risque pays élevé".

Nous avons poursuivi la gestion prudente des prix des matières dans nos ventes.

c. Impôts et taxes

L'impôt BIC est en forte augmentation passant de 176 millions de FCFA à 382 millions de FCFA

d. Provisions pour dépréciation et amortissements

Stocks

En augmentation de 261 millions de FCFA par rapport à l'exercice 2007, la provision pour dépréciation des stocks de 880 millions de FCFA constituée en 2008, est liée à la baisse des cours du cuivre et de l'aluminium au 2ème semestre.

Pertes et Profits Divers

La provision pour pertes et profits divers, arrêtée à 405 millions de FCFA, est due essentiellement à un litige sur un contrat à l'export provisionné en totalité pour 396 millions de FCFA. Une expertise est en cours afin de vérifier l'origine du problème.

Clients

La provision pour dépréciation des comptes clients, à été arrêtée à 382 millions de FCFA, soit une baisse de 15 millions de FCFA par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Amortissements

Les dotations aux comptes d'amortissement sont en baisse de 5% à 174 millions de FCFA.

e. Provisions réglementées, dettes financières et ressources assimilées

Provision pour fluctuation des cours (PFC)
SICABLE est admise à constituer une PFC sur les stocks de cuivre, inscrite au passif du bilan dans les comptes de provisions réglementées et fonds assimilés, en exonération temporaire d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

La chute du cours LME des métaux à pour effet une baisse de la provision, passant de 265 millions de FCFA, au 31 décembre 2007, à 93 millions de FCFA au 31 décembre 2008.

Indemnités de fin de carrière

Pour tenir compte des principes et règles comptables en vigueur, l'évaluation de ces engagements a été faite sur des bases actuaires à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

La provision, à cette date, ressort à 98 millions de FCFA, en hausse de 5 millions de FCFA comparativement à la même période de l'année précédente.

Provisions pour risques et charges
Compte tenu de l'évolution des affaires pendantes devant les Tribunaux, le niveau des provisions pour risques et litiges est en hausse et a été portée à 20 millions de FCFA, générant une charge de 8 millions FCFA sur l'exercice 2008.

f. Investissements

Les investissements réalisés au cours de l'exercice 2008 sont revenus à un niveau habituel à 91 millions de FCFA, contre 134 millions de FCFA en 2007.

g. Trésorerie

La situation de trésorerie s'est très nettement améliorée tout au long de l'année grâce aux efforts permanents sur le recouvrement des clients et une meilleure gestion des stocks

A la clôture de l'exercice, la situation de trésorerie est excédentaire de 2.898 millions de FCFA, en amélioration de 627 millions de FCFA par rapport à la même période de l'année dernière.

h. Résultat de l'exercice

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 présentent un bénéfice net d'impôt de 359.161.433 FCFA se décomposant comme suit :

- Bénéfice d'exploitation	: +733.061.762 FCFA
- Résultat financier	: + 12.437.111 FCFA
- Résultat H.A.O.	: - 4.640.190 FCFA
- Impôts sur les bénéfices	: - 381.697.250 FCFA
Bénéfice net d'impôt	:+ 359.161.433 FCFA

i. Affectation du résultat de l'exercice

Votre Conseil d'Administration vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

- Dividendes bruts : 215.496.860 FCFA
- Dotation du compte « report à nouveau » : 143.664.573 FCFA

Sur la base de cette répartition, le dividende brut par action est de 1.456 FCFA. Après retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu de valeurs mobilières (IRVM) dont le taux est actuellement de 10%, le dividende net par action est de 1.311 FCFA.

Le compte « report à nouveau » passera de 1.956.474.926 FCFA à 2.100.139.499 FCFA.

3. RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront dans le cadre de leur mission sur l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

- Le rapport général sur les états financiers annuels ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, et vous aurez à statuer sur chaque convention figurant dans ce rapport spécial.

4. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : RENOUVELLEMENT DE MANDATS

Avant d'aborder le renouvellement des mandats, nous déplorons le décès de Monsieur TANOH ADONI Blaise disparu le 17 Mai 2008, qui a siégé régulièrement au conseil d'administration de Sicâble pendant 13 Ans.

Le conseil a tenu à lui rendre hommage pour sa loyauté, son soutien et la qualité du travail accompli.

Le conseil n'a pas souhaité le remplacer et est donc composé à ce jour de sept membres.

Les mandats des administrateurs suivants arrivent à échéance à l'issue de cette Assemblée Générale :

- Monsieur Laurent TARDIF (Président Directeur Général)
- Société SIDELAF ayant pour représentant permanent Monsieur Kouassi KOUADIO

Nous vous proposons de renouveler les mandats de Monsieur Laurent TARDIF et de la Société SIDELAF, chacun pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

5. INDEMNITES DE FONCTION POUR L'EXERCICE 2009

En application des dispositions de l'article 17 bis de nos statuts, nous vous proposons de fixer à 4.200.000 FCFA (quatre millions deux cent mille francs CFA) le montant global brut des indemnités de fonction (anciennement nommées jetons de présence) alloué au Conseil d'Administration pour l'exercice 2009.

6. PERSPECTIVES ANNEE 2009

Dans un contexte de ralentissement économique suite à la crise financière internationale et bien que SICABLE soit toujours Confrontée à une ouverture des marchés régionaux, cette dernière s'engage à poursuivre sa politique de consolidation et d'adaptation visant à renforcer sa compétitivité.

La nouvelle organisation a su faire face aux enjeux en 2008, et devra poursuivre ses efforts de gestion dans un contexte plus incertain en 2009, afin de bien maitriser ses niveaux de marge dans un marché des matières premières fortement en baisse.

Au plan Commercial, la Société poursuivra ses efforts de consolidation, de ses parts de marché chez ses clients stratégiques après une année 2008 correcte.

Les axes de développement restent d'une part géographiques vers la zone Afrique Centrale et d'autre part orientés vers des grands comptes générateurs de marchés de spécialités.

Au plan industriel, les actions d'efficience seront poursuivies afin d'améliorer sensiblement la marge opérationnelle en misant sur un niveau de production légèrement inférieur à celui de 2008.

Les besoins de financement de l'entreprise, à court terme, seront couverts par ses fonds propres.

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-1975-B-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 MARS 2009

TEXTES DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve ce rapport du Conseil d'Administration ainsi que l'inventaire, le bilan et le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, en prend acte.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, prend acte dudit rapport et de l'absence de nouvelles conventions.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au Président Directeur Général, au Directeur Général Adjoint et à tous les Administrateurs.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit, le bénéfice net de l'exercice 2008 qui s'établit à 359.161.433 FCFA :

- Dividendes bruts : 215.496.860 FCFA
- Dotation du compte « report à nouveau » : 143.664.573 FCFA

Sur la base de cette répartition, le dividende brut par action est de 1.456 FCFA. Après retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu de valeurs mobilières (IRVM) dont le taux est actuellement de 10%, le dividende net par action est de 1.311 FCFA.

Le compte « report à nouveau » passera de 1.956.474.926 FCFA à 2.100.139.499 FCFA.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer à 4.200.000 FCFA (quatre millions deux cent mille francs CFA) le montant brut global des indemnités de fonction alloué, pour l'exercice 2009, au Conseil d'Administration.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur TARDIF Laurent, pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de la société SIDELAF pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, prend acte du décès en 2008 de M. TANOH ADONI Blaise, Administrateur, non remplacé.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Désignation de l'entreprise : Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)
Adresse de l'entreprise : Rue du textile, Zone industrielle Yrldi
15 BP 035 Abidjan 15 Côte d'Ivoire
Numéro d'identification : 7502029 Z

BILAN - SYSTEME NORMAL : ACTIF

Exercice clos le : **31 décembre 2008**
Durée : **12 mois**

Réf.	ACTIF	Exercice 2008 Brut	Exercice 2008 Amort./Prov.	Exercice 2008 Net	Exercice 2007 Brut	Exercice 2007 Amort./Prov.	Exercice 2007 Net	Variation
	ACTIF IMMOBILISÉ (1)							
AA	**Charges immobilisées**							
AB	Frais d'établissement et charges à répartir	0	0	0	0	0	0	0
AC	Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL AA	0	0	0	0	0	0	0
AD	**Immobilisations incorporelles**							
AE	Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0	0
AF	Brevets, licences, logiciels	73 114 678	32 257 159	40 857 519	67 892 587	31 832 207	36 060 380	4 797 139
AG	Fonds commercial	0	0	0	0	0	0	0
AH	Autres immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0	0
	TOTAL AD	73 114 678	32 257 159	40 857 519	67 892 587	31 832 207	36 060 380	4 797 139
AI	**Immobilisations corporelles**							
AJ	Terrains	0	0	0			0	0
AK	Bâtiments	520 297 081	453 967 404	66 329 677	520 297 081	447 708 231	72 588 850	(6 259 173)
AL	Installations et agencements	214 671 836	189 374 500	25 297 336	214 671 836	180 028 571	34 643 265	(9 345 929)
AM	Matériel	3 746 862 585	3 309 821 694	437 040 891	3 705 198 389	3 163 871 454	541 326 935	(104 286 044)
AN	Matériel de transport	67 518 416	32 528 193	34 990 223	57 032 416	49 318 527	7 713 889	27 276 334
	TOTAL AI	4 549 349 918	3 985 691 791	563 658 127	4 497 199 722	3 840 926 783	656 272 939	(92 614 812)
	cf. fichier immos+evcours TOTAL AA+AD+AI	*4 622 464 596*	*4 017 948 950*	*604 515 646*	*4 565 092 309*	*3 872 758 990*	*692 333 319*	*(87 817 673)*
AP	**Avances et acomptes sur immobilisations**	0	0	0		0		0
AQ	**Immobilisations financières**							
AR	Titres de participation	0	0		0	0	0	0
AS	Autres immobilisation financières	47 232 333	21 095 000	26 137 333	44 336 863	21 095 000	23 241 863	2 895 470
	TOTAL AP	47 232 333	21 095 000	26 137 333	44 336 863	21 095 000	23 241 863	2 895 470
AW	(1) dont H.A.O. Brut							
	Net							
AZ	**TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)**	4 669 696 929	4 039 043 950	630 652 979	4 609 429 172	3 893 853 990	715 575 182	(84 922 203)
	ACTIF CIRCULANT							
BA	**Actif circulant H.A.O.**	0	0	0			0	0
BB	**Stocks**							
BC	Marchandises	625 127 445	348 634 567	276 492 878	212 323 841	43 475 957	168 847 884	107 644 994
BD	Matières premières et autres approvisionnemen	534 832 752	121 679 551	413 153 201	1 071 790 010	206 207 303	865 582 707	(452 429 506)
BE	En-cours	162 805 650	62 796 266	100 009 384	252 260 069	75 694 834	176 565 235	(76 555 851)
BF	produits fabriqués	761 840 092	346 958 609	414 881 483	971 141 696	293 361 131	677 780 565	(262 899 082)
	TOTAL BB	2 084 605 939	880 068 993	1 204 536 946	2 507 515 616	618 739 225	1 888 776 391	(684 239 445)
BG	**Créances et emplois assimilés**							
BH	Fournisseurs, avances versées	13 469 359	0	13 469 359	93 560 025	0	93 560 025	(80 090 666)
BI	Clients	1 732 325 503	382 085 331	1 350 240 172	2 130 211 786	397 469 596	1 732 742 190	(382 502 018)
BJ	Autres créances	127 462 099	640 000	126 822 099	121 281 510		121 281 510	5 540 589
	TOTAL BG	1 873 256 961	382 725 331	1 490 531 630	2 345 053 321	397 469 596	1 947 583 725	(457 052 095)
BK	**TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)**	3 957 862 900	1 262 794 324	2 695 068 576	4 852 568 937	1 016 208 821	3 836 360 116	(1 141 291 540)
	TRÉSORERIE-ACTIF							
BQ	Titres de placement	700 000 000		700 000 000		0		700 000 000
BR	Valeurs à encaisser	398 193 711		398 193 711	1 043 050 771	0	1 043 050 771	(644 857 060)
BS	Banques, chèques postaux, caisse	1 824 518 889		1 824 518 889	1 228 048 572	0	1 228 048 572	596 470 317
BT	**TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)**	2 922 712 600	0	2 922 712 600	2 271 099 343	0	2 271 099 343	651 613 257
BU	**Écarts de conversion-Actif (IV)** (perte probable de change)	363 652		363 652 0			0 0	363 652 0
BT	**TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)**	11 550 636 081	5 301 838 274	6 248 797 807 0	11 733 097 452	4 910 062 811	6 823 034 641 0	(574 236 834) 0

Désignation de l'entreprise : Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)
Adresse de l'entreprise : Rue du textile, Zone industrielle Vridi
15 BP 035 Abidjan 15 Côte d'Ivoire
Numéro d'identification : 7502029 Z

BILAN - SYSTEME NORMAL : PASSIF

Exercice clos le : **31 décembre 2008**
Durée : **12 mois**

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice 2008	Exercice 2007	Variation
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES			
CA	**Capital**	**740 000 000**	**740 000 000**	
CB	Actionnaires capital non appelé	--		
CC	**Primes et réserves**			
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion			
CE	Écarts de réévaluation			
CF	Réserves indisponibles *Réserve légale*	**148 000 000**	**148 000 000**	
CG	Réserves libres *Réserves F.N.I.*	**375 547 661**	**375 547 661**	
CH	Report à nouveau + ou -	**1 956 474 926**	**1 683 903 609**	**272 571 317**
CI	**Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)**	**359 161 433**	**435 371 317**	**(76 209 884)**
	TOTAL CC	**2 839 184 020**	**2 642 822 587**	**196 361 433**
CK	**Autres capitaux propres**			
CL	Subventions d'investissement			
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés *(PFC)*	**92 758 088**	**265 582 305**	**(172 824 217)**
CP	**TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)**	**3 671 942 108**	**3 648 404 892**	**23 537 216**
	DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES			
DA	Emprunts			
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés			
DC	Dettes financières diverses			
DD	Provisions financières pour risques et charge *(Risques/Litiges)*	**118 853 623**	**108 218 125**	**10 635 498**
DE	(1) dont H.A.O. = 20 689 851			
DF	**TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)**	**118 853 623**	**108 218 125**	**10 635 498**
DG	**TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)**	**3 790 795 731**	**3 756 623 017**	**34 172 714**
	PASSIF CICULANT			
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	**21 007 789**	**26 132 418**	**(5 124 629)**
DI	Clients, avances reçues	**306 517 066**	**263 974 051**	**42 543 015**
DJ	Fournisseurs d'exploitation	**903 106 605**	**2 225 531 706**	**(1 322 425 101)**
DK	Dettes fiscales	**722 063 691**	**320 670 391**	**401 393 300**
DL	Dettes sociales	**79 627 441**	**72 320 298**	**7 307 143**
DM	Autres dettes	**4 625 000**	**157 782 760**	**(153 157 760)**
DN	Risques provisionnés	**395 911 694**		**395 911 694**
	TOTAL DETTES ACTIVITÉS ORDINAIRES	**2 411 851 497**	**3 040 279 206**	**(628 427 709)**
DP	**TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)**	**2 432 859 286**	**3 066 411 624**	**(633 552 338)**
	TRÉSORERIE-PASSIF			
DQ	Banques, crédits d'escompte			
DR	Banques, crédits de trésorerie			
DS	Banques, découverts	**25 142 790**		**25 142 790**
DT	**TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)**	**25 142 790**		**25 142 790**
DV	**Écarts de conversion-Passif (V)** (gain probable de change)			
BT	**TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)**	**6 248 797 807**	**6 823 034 641**	**(574 236 834)**

Désignation de l'entreprise : Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)
Adresse de l'entreprise : Rue du textile, Zone Industrielle Vridi

Numéro d'identification : 7502029 Z

COMPTE DE RÉSULTAT (1ère partie)

Exercice clos le : **31 décembre 2008**
Durée : **12 mois**

Réf.	CHARGES (1ère partie)		Exercice 2008 12 mois	Exercice 2007 12 mois	Variation
	ACTIVITÉ D'EXPLOITATION				
RA	Achats de marchandises		1 568 586 208	1 933 553 025	(364 966 817)
RB	- Variation de stocks	(- ou +)	(412 803 604)	4 687 782	(417 491 386)
		TOTAL	1 155 782 604	1 938 240 807	(782 458 203)
		(Marge brute sur marchandises voir TB)			
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		3 883 996 847	4 639 365 357	(755 368 510)
RD	- Variation de stocks	(- ou +)	536 957 258	(262 325 285)	799 282 543
		TOTAL	4 420 954 105	4 377 040 072	43 914 033
		(Marge brute sur matières voir TG)			
RE	Autres achats		510 948 382	456 423 928	54 524 454
RH	- Variation de stocks	(- ou +)	0	0	0
RI	Transports		414 433 563	377 755 952	36 677 611
RJ	Services extérieurs		1 035 371 758	1 044 633 919	(9 262 161)
RK	Impôts et taxes		360 698 540	176 398 380	184 300 160
	Autres charges - PP divers		404 621 831	44 830 885	359 790 946
	Autres charges - Dotation provisions dépréciation de Stocks		880 068 993	618 739 225	261 329 768
	Autres charges - Dotation provisions dépréciation Clients		382 085 331	397 469 596	(15 384 265)
RL	Total Autres charges	*(cpte 65 : PP+prov stocks & clients)*	1 666 776 155	1 061 039 706	605 736 449
		TOTAL	3 988 228 398	3 116 251 885	871 976 513
		(Valeur ajoutée voir TN)			
RP	Charges de personnel (1)		682 050 300	537 356 091	144 694 209
	(1) dont personnel extérieur				0
					0
RQ		*(Excédent brut d'exploitation voir TQ)*			0
	Dotations aux amortissements		173 748 571	183 139 901	(9 391 330)
	Dotations provisions départ & retraite (IDR)		98 163 772	92 667 016	5 496 756
	Dotations provisions fluctuation des cours (PFC)		92 758 088	265 582 305	(172 824 217)
RS	Dotations aux amortissements et provisions	*(Amortissements + IDR + PFC)*	364 670 431	541 389 222	(176 718 791)
RW	**Total des charges d'exploitation**		**10 611 685 838**	**10 510 278 077**	**101 407 761**

(Résultat d'exploitation voir TX)

Réf.	PRODUITS (1ère partie)			Exercice 2008 12 mois	Exercice 2007 12 mois	Variation
TA	Ventes de marchandises			2 000 629 339	2 529 003 867	(528 374 528)
TB	*MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES*	*844 846 735*	*590 763 060*			
TC	Ventes de produits fabriqués			7 867 786 890	6 880 429 726	987 357 164
TD	Travaux, services vendus			250 855 238	272 718 312	(21 863 074)
TE	Production stockée (ou déstockage)		(- ou +)	(298 756 023)	(15 801 425)	(282 954 598)
TF	Production immobilisée			1 002 713	5 957 441	(4 954 728)
			TOTAL	7 820 888 818	7 143 304 054	677 584 764
TG	*MARGE BRUTE SUR MATIÈRES (TF- RC&RD)*	*3 399 934 713*	*2 766 263 982*			
TH	Produits accessoires *	*(ventes emballages = cpte 707)*		0	0	0
TI	*CHIFFRE D'AFFAIRES(TA+TC+TD+TH)*	*10 119 271 467*	*9 682 151 905*			*437 119 562*
TJ	*dont à l'exportation*	*5 616 854 429*	*4 388 074 441*			*1 228 779 988*
	%	55.51%	45.32%			
TK	Subventions d'exploitation					
	Autres produits - PP divers			148 771 300	134 971 462	
	Autres produits - Reprise provision Stocks			618 739 226	389 748 740	
	Autres produits - Reprise provision Clients			397 469 596	522 414 671	
TL	Autres produits	*(cpte75 : PP+repr.prov stocks & clients)*		1 164 980 122	1 047 134 873	117 845 249
TN	*VALEUR AJOUTÉE (TA à TL- RA à RL)*	*1 421 533 172*	*1 287 910 030*			*133 623 142*
TQ	*EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (TN-RP)*	*739 482 872*	*750 553 939*			*(11 071 067)*
	Reprise provisions départ & retraite (IDR)			92 667 016	149 848 181	(57 181 165)
	Reprise provisions fluctuation des cours (PFC)			265 582 305	263 129 509	2 452 796
TS	Reprises de provisions	*(IDR+ PFC)*		358 249 321	412 977 690	(54 728 369)
TT	Transferts de charges			0	0	0
TW	**Total des produits d'exploitation**			**11 344 747 600**	**11 132 420 484**	**212 327 116**
TX	**RÉSULTAT D'EXPLOITATION**	**(bénéfice (+) ; Perte (-)**		**733 061 762**	**622 142 407**	**110 919 355**

Désignation de l'entreprise : Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)
Adresse de l'entreprise : Rue du textile, Zone industrielle Vridi
Numéro d'identification : 7502029 Z

COMPTE DE RÉSULTAT (2ème partie)

Exercice clos le : **31 décembre 2008**
Durée : 12 mois

Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice 2008 12 mois	Exercice 2007 12 mois	variation
	ACTIVITÉ FINANCIÈRE			
SA	Frais financiers	1 742 179	4 816 201	(3 074 022)
SC	Pertes de change			
SD	Dotations aux amortissements et provisions			
SF	Total des charges financières	1 742 179	4 816 201	(3 074 022)
	(Résultat financier voir UG)			
SH	Total des charges des activités ordinaires	10 613 428 017	10 515 094 278	98 333 739
	(Résultat des activités ordinaires voir UI)			
	HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations (valeur nette comptable)	2 641 389	8 264 886	(5 623 497)
SL	Charges H.A.O.	4 660 059		4 660 059
SM	Dotations H.A.O. *(dot. Risques & Litiges)*	8 640 000	15 551 109	(6 911 109)
SO	Total des charges H.A.O.	15 941 448	23 815 995	(7 874 547)
	(Résultat H.A.O. voir UP)			
SQ	Participation des travailleurs			
SR	Impôts sur le résultat	381 697 250	175 508 710	206 188 540
SS	Total participation et impôts	381 697 250	175 508 710	206 188 540
ST	TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	11 011 066 715	10 714 418 983	296 647 732

(Résultat net voir UZ)

Réf.	PRODUITS (2ème partie)			Exercice 2008 12 mois	Exercice 2007 12 mois	variation
	ACTIVITÉ FINANCIÈRE					
UA	Revenus financiers			13 815 638	5 401 920	8 413 718
UC	Gains de change			363 652		363 652
UD	Reprises de provisions					
UE	Transferts de charges					
UF	Total des produits financiers			14 179 290	5 401 920	8 777 370
UG	RÉSULAT FINANCIER (+ ou -)	12 437 111	585 719			*11 851 392*
UH	Total des produits des activités ordinaires			11 358 926 890	11 137 822 404	221 104 486
UI	RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (1) (+ ou -)	745 498 873	622 728 126			*122 770 747*
UJ	(1) dont impôt correspondant					
	HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)					
UK*	Produits des cessions d'immobilisations (prix de cession)			7 800 000	7 655 200	144 800
UL	Produits H.A.O.					
UM	Reprises H.A.O. *(Repr. Risques & Litiges)*			3 501 258	4 312 696	(811 438)
UN	Transferts de charges					
UO	Total des produits H.A.O.			11 301 258	11 967 896	(666 638)
UP	RÉSULTAT H.A.O. (+ ou -)	(4 640 190)	(11 848 099)			*7 207 909*
UT	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS			11 370 228 148	11 149 790 300	220 437 848
UZ	RÉSULTAT NET bénéfice (+) ; Perte (-)			359 161 433	435 371 317	(76 209 884)

Désignation de l'entreprise : Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)
Adresse de l'entreprise : Rue du textile, Zone industrielle Vridi
Numéro d'identification : 7502029 Z

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

Exercice clos le : **31 décembre 2008**
Durée : **12 mois**

1ère PARTIE : DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE - Charges décaissables restantes + Produits encaissables restants } à l'exclusion des } cessions d'actif immobilisé

		E.B.E.	(=TQ)	739 482 872
(SA) Frais financiers	1 742 179	(TT) Transferts de charges d'exploitation		
(SC) Pertes de change		(UA) Revenus financiers		13 815 638
(SL) Charges H.A.O.	4 660 059	(UE) Transferts de charges financières		
(SQ) Participation		(UC) Gains de change		363 652
(SR) Impôts sur le résultat	381 697 250	(UL) Produits H.A.O.		
		(UN) Tmasferts de charges H.A.O.		
Total (I)	388 099 488	Total (II)		753 662 162

CAFG : Total (II)-Total (I)= 365 562 674 | N-1= 575 630 948

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice (1)

AF =	365 562 674	162 800 000	202 762 674	N-1= 501 630 948
	(+)	(-)		

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (E.B.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks(²) + Var. Créances(²) + Var. Dettes circulantes(²)

Variation des stocks : N - (N-1)	Emplois augmentations (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	107 644 994	ou	
(BD) Matières premières		ou	452 429 506
(BE) En-cours		ou	76 555 851
(BF) Produits fabriqués		ou	262 899 082
(A) Variation globale nette des stocks		ou	684 239 445

Variation des créances : N - (N-1)	Emplois augmentations (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées		ou	80 090 666
(BI) Clients		ou	382 502 018
(BJ) Autres créances	5 540 589	ou	
(BU) Ecart de conversion-Actif	363 652	ou	
(B) Variation globale nette des créances		ou	456 688 443

Variation des dettes circulantes : N - (N-1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentations (+)
(DI) Clients, avances reçues		ou	42 543 015
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	1 322 425 101	ou	
(DK) Dettes fiscales		ou	401 393 300
(DL) Dettes sociales		ou	7 307 143
(DM) Autres dettes	153 157 760	ou	
(DD) Provisions finanières			
(DN) Risques provisionnés		ou	395 911 694
(BU) Ecart de conversion- Passif			
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	628 427 709	ou	

VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)		ou	512 500 179

EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

E.T.E. = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	Exercice 2008		Exercice 2007
Excédent brut d'exploitation	739 482 872		750 553 939
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) (- ou +)	512 500 179		1 014 972 521
- Production immobilisée (TF)	(1 002 713)		(5 957 441)
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	1 250 980 338		1 759 569 019

Désignation de l'entreprise : Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)
Adresse de l'entreprise : Rue du textile, Zone industrielle Vridi

Numéro d'identification : 7502029 Z

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

Exercice clos le : **31 décembre 2008**
Durée : **12 mois**

2è PARTIE : TABLEAU

Réf.		Exercice 2008			Exercice 2007
		Emplois		Ressources	(E- ; R+)
	I. INVESTISSEMENTS ET DÉSINVESTISSEMENTS				
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)			//////////////	
	Croissance interne				
FB	Acquisitions/cesions d'immobilisations incorporelles	**5 222 091**			**(36 060 380)**
FC	Acquisitions/cesions d'immobilisations corporelles	**83 350 196**			**(94 226 585)**
	Croissance externe				
FD	Acquisitions/cesions d'immobilisations financières	**2 895 470**		**7 800 000**	**4 055 200**
FF	**INVESTISSEMENTS TOTAL (net)**	**83 667 757**	ou		**(126 231 765)**
FG	**II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var. B.F.E.)**	**(512 500 179)**	ou		**1 014 972 521**
FH	**A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES A FINANCER (FF+FG)**	(428 832 422)	ou		888 740 756
FI	**III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)**	**5 124 629**	ou		**21 748 293**
FJ	**IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)** Rembst. (selon échéancier) des emprunts et dettes financières			//////////////	
FK	**B- EMPLOIS TOTAUX A FINANCER**		ou	423 707 793	910 489 049
	V. FINANCEMENT INTERNE				
FL	Dividendes (Emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	**162 800 000**		**365 562 674**	**501 630 948**
	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES				
FM	Augmentation de capital par apports nouveaux	//////////////			
FN	Subventions d'investissement	//////////////			
FP	Prélèvements sur le Capital (y compris retraits de l'exploitant)			//////////////	
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS				
FQ	Emprunts (2)				
FR	Autres dettes financières (2)				
	(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois				
FS	**C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT**		ou	202 762 674	501 630 948
FT	**EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)**		ou	626 470 467	1 412 119 997
	VIII. VARIATION DE LA TRÉSORERIE				
	Trésorerie nette (+ ou -)				
FU	à la clôture de l'exercice : **2 897 569 810**				
FV	à l'ouverture de l'exercice : **2 271 099 343**				
	Variation ----> **626 470 467**				
FW	**Variation Trésorerie :** (+si Emploi ; - si Ressources)	**626 470 467**	ou		1 412 119 997
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé				

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : <<différences bilantielles>>.

CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N-1			Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement	(F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N-1) = (DG/PASSIF-AZ/ACTIF)	ou		**119 094 917**
Variation du B.F. global	(B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N-1)	ou		**507 375 550**
Variation de la trésorerie	(T) : T(N) - T(N-1)	ou	**626 470 467**	
		TOTAL	**626 470 467**	**626 470 467**

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Immeuble Alpha "2000"
2ème étage - Rue Gourgas- Plateau
01 BP. 1361
Abidjan 01

ECR International

Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilôt 14
01 BP.4050
Abidjan 01

SICABLE

RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008)

SICABLE

RAPPORTS GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008)

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Immeuble Alpha "2000"
2ème étage - Rue Gourgas- Plateau
01 BP. 1361
Abidjan 01

ECR International

Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilôt 14
01 BP.4050
Abidjan 01

Aux Actionnaires
de SICABLE S.A
15 BP. 35
Abidjan 15

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Ivoirienne de Câbles (SICABLE) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- l'organisation administrative, le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables du SYSCOA.

2. Organisation administrative, gouvernement d'entreprise et contrôle interne

En application des dispositions des articles 12 et 16 de l'Instruction n° 31/2005 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés financiers (CREPMF), nous avons procédé aux travaux spécifiques relatifs :

- à l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise ;
- au contrôle interne.

L'organisation générale de la société, la conception et la mise en œuvre du dispositif de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne relèvent de la responsabilité de ses dirigeants. Il nous appartient, dans le cadre de notre mission de commissaires aux comptes, de décrire et d'apprécier le dispositif mis en place, afin de former notre jugement.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires en la circonstance.

Conformément aux dispositions de l'article 6 de l'Instruction susvisée, nous avons formulé dans un rapport spécifique, des recommandations en vue de l'amélioration de l'organisation administrative, du gouvernement d'entreprise et du contrôle interne. Les points soulevés dans ce rapport n'affectent pas de façon significative les comptes au 31 décembre 2008 et ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus sur les états financiers annuels.

3. Autres vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 20 février 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

Edouard Messou
Associé

ECR International

Charles Aïé
Associé

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Immeuble Alpha "2000"
2ème étage - Rue Gourgas- Plateau
01 BP. 1361
Abidjan 01

ECR International

Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilôt 14
01 BP.4050
Abidjan 01

SICABLE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008)

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Immeuble Alpha "2000"
2ème étage - Rue Gourgas- Plateau
01 BP. 1361
Abidjan 01

ECR International

Cocody Danga Nord
Rue B28 - Lot 16 - Ilôt 14
01 BP.4050
Abidjan 01

Aux Actionnaires
de SICABLE S.A
15 B.P. 35
Abidjan 15

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008)

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 à 448 dudit Traité, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personnes interposées.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de convention, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Mandat de recouvrement du crédit de TVA de F.CFA 538 millions détenu par PRYSMIAN TELECOM CABLES ET SYSTEMES France sur l'Etat de Côte d'Ivoire

Administrateur concerné

PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France représentée par Monsieur Jean-Claude FREBAULT.

Nature et modalités

La société PRYSMIAN TELECOM CABLES ET SYSTEMES France qui détient une créance de F.CFA 538 millions sur l'Etat de Côte d'Ivoire au titre de crédit de TVA a donné mandat à la SICABLE pour le recouvrement de cette somme.

En contrepartie de ses diligences, la convention prévoit une rémunération forfaitaire de F.CFA 187 millions pour la SICABLE à l'encaissement du crédit de TVA, les frais et/ou débours éventuels étant à sa charge.

Aucun recouvrement n'est intervenu au 31 décembre 2008 et aucune rémunération n'a été perçue par la SICABLE.

2.2 Convention d'Assistance Technique de PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE

Administrateur concerné

PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France représentée par Monsieur Jean-Claude FREBAULT.

Nature et modalités

Assistance technique apportée par la société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE.

Rémunération par versement à PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France d'une redevance annuelle fixée à 3,8 % de la valeur hors taxes des facturations de câbles.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la redevance versée et comptabilisée s'élève à F.CFA 298 millions hors taxes.

3. REMUNERATIONS EXECTIONNELLES ALLOUEES AUX ADMINISTRATEURS

Au cours de l'exercice 2008, la société a couvert les frais de déplacement et de séjour en Côte d'Ivoire des administrateurs pour la participation à la réunion du Conseil d'administration consacrée à l'arrêté des comptes de l'exercice 2007, pour un montant total de F.CFA 7 millions.

Abidjan, le 20 février 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

Edouard Messou
Associé

ECR International

Charles Aïé
Associé